

Témoins du Ressuscité !? (23 Avril 2023 - 3^{ème} Dimanche de Pâques)

Deux disciples font route vers Emmaüs. Mais de quoi parlent-ils ? De Jésus et de son tombeau, vide évidemment ! Ils ne s'en remettent pas. Or, voici qu'un « anonyme » les rejoint et marche avec eux. **Ils ne savent pas qu'ils côtoient le Christ. Le Seigneur leur explique les Ecritures.** « Reste avec nous », lui disent-ils.

Ce beau clin d'œil de Luc nous fait percevoir que le Christ se révèle à nous par sa Parole, chemin privilégié de la rencontre avec Dieu. Belle attitude du Christ qui se met à l'écoute du désarroi de ses disciples. En retour, ceux-ci boivent sa Parole, à l'exemple de Marie qui, à Béthanie, se tenait aux pieds du Seigneur.

C'est bien ce qui se passe à chaque fois que nous ouvrons la Bible et que chaque dimanche, en communauté, nous accueillons la présence du Ressuscité. Par sa Parole et par le Pain de Vie, Il se fait reconnaître.

Ainsi, de façon indissociable, la Parole et l'Eucharistie nous invitent à croître dans la foi. C'est aujourd'hui notre chemin d'Emmaüs et notre chemin de foi. A la suite des apôtres, soyons les témoins du Ressuscité !

Jean-Marc Boissard, prêtre

AGENDA NEUVAINES POUR LES VOCATIONS DU 22 au 30 AVRIL 2023

Mardi 18 – Chapelle Ste Colette – 8h30 Laudes – 17h30 Adoration – PAS DE MESSE

Mercredi 19 – EGLISE de LE HAMEL -20H- CONCERT donné par les AUSTRALIENS -entrée gratuite-

Samedi 22 : Villers-Bretonneux – messe à 18h30

Dimanche 23 : Béhencourt et Franvillers - messes à 10h30 avec les Anciens Combattants

Mardi 25 – Chapelle Ste Colette – 8h30 Laudes – 17h30 Messe et Adoration

Vendredi 28 – Firmin Dieu – messe à 10h45

Samedi 29- Corbie – mariage de Daniel Da Silva et Marine Bouzerar à 14h30

mariage de Frédéric Petit et Gwendoline Robillard à 16h

Samedi 29 - Vecquemont – messe à 18h30

Dimanche 30 – Corbie et Villers-Bretonneux, messes à 10h30

Corbie : deux jours de retraite pour les enfants de la première communion et de la profession de foi – dimanche 30 avril et lundi 1^{er} mai.

L'APPEL DE STEPHANE BERN POUR SAUVER NOS EGLISES

Stéphane Bern vient de lancer une belle initiative en dénonçant l'abandon des églises situées dans les petites communes, en particulier celles de moins de 3000 habitants. 75% des édifices religieux français sont ainsi concernés. Dans une interview accordée au Journal du dimanche, il a plaidé pour la création d'un secrétariat d'État et d'une police au patrimoine, afin de soutenir les églises présentes sur tout le territoire français.

L'animateur a souligné que la dégradation d'une église dans un village contribue à renforcer le sentiment de déclassement des habitants. Nous avons tout misé sur le grand patrimoine, celui qui est rentable et attire les touristes. Il constate que le patrimoine de proximité a été laissé à la charge des petites communes, ce qui leur est préjudiciable et injuste.

Face à cette situation, Stéphane Bern propose de sauver le patrimoine religieux en péril en proposant 500 millions d'euros. L'entretien des églises dans les villages représente un coût important pour les budgets limités de ces communes. Il est crucial de préserver ces édifices religieux qui font partie de notre histoire et qui ont une grande valeur artistique, culturelle et spirituelle, fondatrice de l'histoire millénaire de la France.